

L'ordre public saisi par l'asile

Colloque organisé par Jean-Louis Iten (Université Paris 8 - CRJP8)
et Nora Stirn (Sciences Po Paris - CRJP8)



Le 20 Octobre 2023

Amphithéâtre de la Maison de la recherche
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Inscription :

<https://forms.gle/CdnEWRspYuXX3BqS6>

**Pour toute question autre que
l'inscription, veuillez écrire à l'adresse
lordrepublicsaisiparlasile@gmail.com**

PROGRAMME

20 octobre 2023

I. L'ORDRE PUBLIC SAISI PAR LES AUTORITÉS DE L'ASILE

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture du colloque

Sophie Wauquier, vice-présidente Relations et coopération internationales, Université Paris 8

9h15 : Propos introductifs

Nora Stirn, enseignante-chercheuse contractuelle à Sciences Po Paris / CRJP8
Jean-Louis Iten, professeur de droit, CRJP8, Université Paris 8

9h45 : 1ère Table ronde : Regards croisés

Sous la présidence de Nora El Qadim, maîtresse de conférences en sciences politiques, CRESPPA-Labtop, Université Paris 8 / ICM / IUF

- **Asile, ordre public national, désordres internationaux : enjeux et pratiques dans la France des années 1920-1930**
Caroline Douki, maître de conférences en histoire contemporaine, IDHES (UMR CNRS 8533), Université Paris 8
- **Rôle de l'Etat dans le contrôle de l'accueil sur le territoire**
Nicolas Fischer, chargé de recherche CNRS, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), Université de Versailles St Quentin
- **La conciliation entre sécurité nationale et droit de l'asile aux États-Unis**
Alice Bourgeois, ATER, CRJP8, Université Paris 8
- **La langue qui ouvre les frontières**
Anthippi Potolia, maître de conférences en science du langage, Université Paris 8
Radija Taourit, enseignante de Lettres modernes/FLE, Université Paris 8

10h45 : Débats puis pause café

11h15 : 2ème table ronde : Points de vue institutionnels

Sous la présidence de Thomas Besson, vice-président de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

- **Christine Piltant**, sous-directrice du droit d'asile et de la protection internationale, Direction de l'asile, Direction générale des étrangers en France (DGEF)
- **Johan Ankri**, chef de la division des affaires juridiques, européennes et internationales, Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)
- **Paul Leplomb**, administrateur supérieur, Cours et Tribunaux, Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA)

12h45 : Débats puis déjeuner libre

PROGRAMME

20 octobre 2023

II. L'ORDRE PUBLIC SAISI PAR LE JUGE DE L'ASILE

14h00 : 3ème table ronde : Les critères

Sous la Présidence d'Anissa Hachemi, professeure de droit, CRJP8, Université Paris 8,
Eléments d'histoire de l'ordre public

- **L'interprétation par le juge de l'asile de la notion de menace grave**
Thibaut Fleury Graff, professeur de droit, Université Paris-Panthéon-Assas
- **L'appréhension des qualifications pénales par le juge de l'asile**
Benjamin Fiorini, maître de conférences en droit, CRJP8, Université Paris 8
- **La prise en compte des crimes commis à l'étranger**
Marjorie Beulay, maître de conférences en droit, Université de Picardie Jules Verne

15h00 : *Débats puis pause café*

15h30 : 4ème table ronde : Les implications

Sous la présidence de Jérémy Robine, maître de conférences, directeur de l'Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8

- **L'articulation de l'exclusion et du retrait de protection internationale**
Pierre-François Laval, professeur de droit, Université Jean Moulin Lyon 3
- **L'éloignement du réfugié constituant une menace grave**
Julie Ferrero, professeur de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

16h15 : *Débats*

16h45 : Conclusions

Maxime Tourbe, professeur de droit, CRJP8, Université Paris 8